

Revitalisation du centre-ville de Magog La Ville doit retourner en appel d'offres

Magog, le 5 septembre 2017 – Lors de la séance publique de ce soir, les membres du conseil municipal ont été dans l'obligation de refuser les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour octroyer le contrat d'exécution des travaux de revitalisation du centre-ville de Magog.

La mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, a justifié en ces termes les raisons de cette décision, « à notre grande surprise, nous n'avons reçu que trois soumissions pour un projet de cette ampleur. Malheureusement, même si ces entrepreneurs ont fait un excellent travail, la proposition du plus bas soumissionnaire était de six millions au-delà de nos prévisions. Un tel dépassement de coûts peut être le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs que nous ne sommes pas en mesure de préciser. Toutefois, un écart aussi grand nous oblige à retourner à la table de travail et faire une analyse approfondie de chaque item pour voir où nous pouvons économiser tout en conservant le caractère unique de ce beau projet. Nous profiterons également de ce délai supplémentaire pour regarder aussi différentes options pour le parc des Braves. Lorsque cette étape sera réalisée, nous pourrons retourner en appel d'offres. Il ne faut pas oublier que c'est le plus important projet de toute l'histoire de Magog et que les plans et devis, très complexes, comprenaient plus de cent plans. »

M^{me} Diane Pelletier, conseillère municipale et coprésidente du Comité de revitalisation du centre-ville n'a pas caché sa déception mais a expliqué que « l'équipe multidisciplinaire interne a travaillé très fort avec les consultants de Pluritec ingénieurs-conseils et ceux du Groupe Bc2 pour concevoir un centre-ville qui nous ressemble. Nous continuons de croire que ce projet doit se réaliser dans le meilleurs délais et ne ménagerons pas les efforts pour y arriver. »

Elle ajoute qu'à la lueur des nouvelles réalités, plusieurs scénarios seront analysés. Elle se dit confiante qu'une solution satisfaisante pour tous émergera prochainement. Par ailleurs, il est toutefois possible que l'échéancier soit révisé, d'autant plus que la Ville de Magog souhaite respecter le souhait exprimé par les commerçants de réaliser les travaux de la rue Principale en une seule année. Elle poursuit en disant que le fait que « nous soyons obligés de revoir l'échéancier nous donnera peut-être accès à des subventions gouvernementales pour les infrastructures. L'équipe multidisciplinaire interne continue donc son travail. Nous ferons une analyse approfondie des différents scénarios, réviserons les détails des plans et devis pour trouver des alternatives aux aménagements proposés qui respecteront le plan directeur tout en diminuant les coûts. Finalement, nous ferons des recommandations aux



membres du nouveau conseil municipal qui sera constitué après les élections du dimanche 5 novembre prochain, » ajoute-t-elle.

M^{me} Hamm, a tenu à rappeler que « la planification d'un projet d'une telle ampleur est essentielle et que, comme nous avons pu le constater, l'élaboration des plans et devis est une étape cruciale. Comme un de nos objectifs est de minimiser les impacts négatifs des travaux sur les commerçants, les résidents et les utilisateurs, les plans et devis doivent être le plus précis et détaillés possible. Il est certainement préférable d'avoir des surprises, comme celle que nous venons d'avoir, au stade de la planification plutôt qu'une fois que les travaux seront commencés. Nous gardons le cap sur l'année 2018, mais comme l'a mentionné M^{me} Pelletier, d'autres scénarios sont envisagés. »

La Ville de Magog a lancé une invitation aux commerçants et propriétaires du centre-ville à une rencontre d'information ce jeudi pour les informer des impacts anticipés de cette décision sur le projet de revitalisation du centre-ville et leurs affaires.

- 30 -

Source et information :
Division des communications
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

